Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 3 Chaouel 1441
26 Mai 2020

N° 34

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1014**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1016**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1018**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1018**
Convocations
Sociétés anonymes **1025**
Divers
Avis au public..... **1043**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination du nouveau président du conseil d'administration

Désignation d'un nouvel Administrateur.

Nomination du nouveau directeur général

STEG international services SA au capital de 50 000 000 DT

Siège social : Les Résidences du Parc, les Jardins de Carthage aux Berges du Lac.

Identifiant unique: 0979497B

CNSS : 00328296-48

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 03 Avril 2020, enregistré à la recette des finances de la Goulette, le 12 Mai 2020, sous le n° 20701643, quittance n° 32737, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 15 Mai 2020, sous le n° 202030996, il a été décidé ce qui suit;

1/ La nomination de M. Mohamed AMMAR en tant que président du conseil d'administration en remplacement à M. Moncef Harrabi.

2/ La désignation de M. Jamil Korked en tant qu'administrateur membre du conseil d'administration représentant la STEG pour un mandat s'achevant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur le résultat de l'exercice 2021.

3/ La nomination de M. Jamil KORKED en tant que directeur général.

2020R01027SANB2

Projet d'augmentation du capital social

Société SHAUBER S.A.

Société Anonyme au capital social de 4 441 000 DT

Siège Social: 58, avenue Tahar Ben Ammar, Karawen 4, appart. N°2, Menzah 9, 1013 Tunis

Registre de commerce: B2430132010

Matricule fiscal: 1135651J/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue, le 24 mars 2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis, en date du 11 mai 2020 sous le n°20502113, quittance n° M002819, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises sous le numéro AC01802020 en date du 13/05/2020, il a été décidé:

- L'augmentation du capital social de la société SHAUBER S.A de 3 000 000 DT pour le porter de 4 441000 DT à 7 441000 DT par un apport en numéraire d'un montant de 3 000 000 DT avec la création de 30 000 actions nouvelles de 100 DT chacune à souscrire en numéraire et à libérer au quart à la souscription.

- Le montant sera versé au compte indisponible numéro :

12 002 00001 08008 16340 ouvert à l'union internationale de Banques - Agence Misr.

- Le délai d'exercice du droit préférentiel de souscription est fixé à 15 jours à partir de la parution du présent avis au JORT avec possibilité de clôture anticipée.

2020R01034SANB2

Renforcement de la gouvernance et la transparence de la société Tunisienne de Réassurance

«Tunis Re»

S.A au Capital de 100.000.000 de Dinars

Siège Social : 12 Rue du Japon Mont-Plaisir - 1073 Tunis

RC : B1115971996

CNSS N° : 65457-79

En vertu du:

• Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 Mars 2020, enregistré à la Recette d'enregistrement des actes de sociétés (REAS) 1er Bureau Tunis, le 19 Mars 2020 sous le N°20801522 quittance N°M029370 dont deux (2) copies ont été déposées au centre national du registre des entreprises de Tunis le 08 Mai 2020.

• Procès-verbal du conseil d'administration du 03 Avril 2020, enregistré à la recette d'Enregistrement des actes de sociétés (REAS) 1er Bureau Tunis, le 13 Avril 2020 sous le N°2080 1985 quittance N°M039409 dont deux (2) copies ont été déposées au centre National du registre des entreprises de Tunis le 08 Mai 2020.

Que les articles N° 19, 21, 23, 25, 27, 28, 29, 31, 34, 40, 44 et 48 ont été modifiés.

Par conséquent les statuts sont modifiés suite à la mise en conformité avec les nouvelles dispositions de la loi transversale N° 2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et la désignation de :

Mr Slah Kanoun, au poste de président du conseil

Mme Lamia ben Mahmoud, au poste de directeur général

2020R01039SANB2

Notice d'augmentation du capital

AGRI BUSINESS COMPANY

Société anonyme au capital de 7 500 000 dinars

Siége social: Zone industrielle Ezzahra impasse Amman 2034 Ben Arous

Identifiant unique: 0633423P

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 03/04/2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société de Tunis 1er bureau le 13/05/2020 sous le n°20502154 quittance n°2898, il a été décidé l'augmentation du capital de la société:

1- Dénomination: Agri Business Company

2- Forme juridique: Société anonyme.

3- Montant de l'augmentation du capital: 2.500.000 DT pour porter le capital de 7.500.000 DT à 10.000.000 DT

4- Siège social: Impasse Amman - Zone Industrielle Ezzahra.

5- Objet social: L'exploitation d'unités de transformation et de conserverie de poissons

6- Durée de la société: 99 ans.

7- Date et lieu du dépôt: Il a été déposé une copie du PV de l'assemblée générale extraordinaire au registre national des entreprises le 18/05/2020 sous le n° AC02832020

8- Nombre d'actions à souscrire en numéraire: 25.000 actions nouvellement émises en numéraire d'une valeur nominale de 100 dinars chacune, émises au pair soit une valeur immédiatement exigible à la souscription de 2.500.000 dinars.

9- Valeur nominale des nouvelles actions: 100 dinars par action

10- Avantages particuliers: Absence d'avantages particuliers.

11- Conditions d'accès aux assemblées générales et droit de vote les actions à créer ont les mêmes droits de vote que les anciennes actions.

12- Banque dépositaire: Les fonds provenant de la souscription sont déposés à la BIAT, Agence Mohamed V, dans le compte indisponible ouvert au nom de la société sous le n°08005000653217560568.

13- Délai de souscription ouvert: 15 jours à partir de la publication au JORT conformément à l'article 301 du code des sociétés. Ce délai de souscription sera clos par anticipation en cas de souscription intégrale avant l'expiration du dit délai.

2020R01057SANB2

Sté MIRCA DE PROMOTION IMMOBILIERE

Capital social : 3.000.000 DT

Siège social : 2, Rue de la Physique Z.I Bir El Kassa Ben Arous

R.C : B2465892012

MF : 1242180XAM000

Suivant PV de la réunion du conseil d'administration du 14/9/2018 enregistré à la recette des finances de Bir El Kassa le 21/9/2018 sous le n°118700910 quittance n°M024431, il a été publié au centre national de registre d'Entreprise le 24/02/2017 sous le n°D1864200.

Il a été décidé :

- Nomination de Monsieur Jilani Attia président directeur général pour une durée de son mandat d'administration 2018-2019-2020

- Délégation à Monsieur Jilani Attia comme président directeur général de la société les pouvoirs les plus étendus.

2020R01069SANB2

Désignation d'un commissaire aux comptes

Société des industries Pharmaceutique de Tunisie (SIPHAT)

Société anonyme

Au capital de 9 000 000 DT

Siège social: Fondouk Choucha - 2013 Ben Arous.

Registre de commerce : B 147431996

Matricule Fiscal: 029999J/A/M/000

Suivant procès-verbal enregistré le 04/02/2020 à la recette des finances de Ben Arous sous le numéro 20700362, quittance n° M006519.

L'assemblée générale ordinaire de la SIPHAT réunie le 04 octobre 2019 a décidé la désignation du groupement des deux cabinets FINACO et ABC représenté par monsieur Yahia Rouatbi en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2019 - 2020 - 2021.

2020R01104SANB2

Société Touristique Yasmine de Monastir

Au capital de 20.005.000 Dinars

Siège social: Bd 14 janvier Route Touristique 4051 Sousse

Identifiant unique: 1540985P/A/M 000

En vertu du procès verbal du conseil d'administration tenu le 26 février 2020 et enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse en date du 16 mars 2020, quittance n°M016758 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 19/03/2020.

Le conseil d'administration décide d'autoriser le président directeur général de contracter des crédits bancaires et d'accorder les garanties y afférentes.

2020S00398SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société les vergers de Tekelsa

SARL Au capital de 5 000 000 dinars divisé en 500.000 parts sociales de 10 dinars chacune

Siège social: LOT 124 ZI M'GHIRA I 2082 Fouchana Ben Arous

RNE : 1142003 Y;

MF : 1142003 YA000

Augmentation de capital constitution de la Société «LES VERGERS DE TEKELSA -SARL» MF :1142003YAM 000 Suivant PV de l'AGE du 17 Mars 2020 enregistré à la recette des finances La Marsa en date du 19 Mars 2020, sous le n°20501748, quittance n°M043370, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Ben Arous, sous le n°202028571 le 07 Mai 2020 ; Le Capital de la société a été porté de 2 300 000 à 5 000 000 Dinars, soit une augmentation de 2 700 000 Dinars par la création de 270 000 nouvelles parts sociales de 10 dinars chacune, libérées intégralement à la souscription dans le compte indisponible ouvert à cet effet auprès de l'agence Mutuelle ville de la Banque de Tunisie sous le n°05·108.0000400889730.84.

2020R01047SRLB2

Nomination d'un nouveau gérant

Société Allouch services Touristiques - S.A.R.L.

Identifiant unique 0027989

Capital social : 10000.d

Siège social : cité le palmier premier 7000 Bizerte

En vertu du P.V. du 24/2/2020, signé légalisé le 24 et 25 et 27 février 2020 enregistré auprès de la recette de finance de Bizerte le 27 février 2020 sous reçu N° M009743 enregistrement 20700379 Mariam Meliani veuve Afif Allouch a été désignée nouvelle gérante de la - Société Allouch services touristiques - S.A.R.L. le dit PV a été déposé au registre national des entreprises Bizerte le 13 /5/ 2020 et dont un extrait a été publié dans deux journaux quotidiens La presse et Assahafa "الصحافة" parus le 19 /05 /2020,

2020R01059SRLB2

Augmentation du capital social

Société Agro Services Company

Société à Responsabilité Limitée au capital de 300.000 dinars

Rommana Grombalia

Identifiant unique: 1006488Y

Suivant procès verbal du 02/05/2020 enregistré à la recette des finances à Grombalia le 05-05-2020 sous le numéro 20501143 quittance n° M025446 dont deux copies ont été déposées au centre national du registre des entreprises en date du 15/05/2020 sous le numéro 202030855, il a été décidé ce qui suit: l'augmentation du capital social de la société de trois cent mille (300.000) dinars à six cent mille (600.000) dinars.

2020R01065SRLB2

Mise à jour des statuts

Société manufacture centrale de confection Makni SARL

Au capital de 73.640 DT

Siège social : Chouchet Radés immeuble Bahar App 11, 3ème étage Radés

MF: 129561/A/M/000

Suivant procès verbal rédigé le 25/01/2016 concernant l'augmentation du capital social et le changement du siège social et le contrat des cessions des parts sociales de Mme Sabah Makni à Mr Mohamed Makni rédigé le 02/11/2015 et le contrat de cessions des parts sociales de Mr Abdelkader Makni à Mr Tijani Makni rédigé le 04/02/2016 et la division légale des biens rédigée le 02/12/2015

Il est formé entre les soussignés une société à responsabilité limitée par ce présent statuts et nomme gérant des sociétés Mr Abdel Wahab Makni enregistré aux recettes des finances de Radès sous quittance n° M066572, enregistrement n° 18702927 en date du 06/11/2018:

La publication de la mise à jour des statuts a été faite aux journaux ASSAHAFA et le QUOTIDIEN le 21/05/2020.

2020R01109SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Radès quittance N° M021394, enregistrement 20200814. Mme Leila Bent Hammadi Ben Youssef Ben Tekhiat a vendu la totalité du fonds du commerce avec tout ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Pâtisserie sise à N° 4 Rue Beiyrout Radès Melien à Mm. Samia Bent Abdallah Ben Ahmed Gmaza

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse de fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal le quotidien le 19/05/2020.

2020R01041FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 02/03/2020 et enregistré à la recette des finances de Kelibia le 16/03/2020 sous le n°20200663 reçu n°M018009 la société Salah Taben « société anonyme inscrit au registre des entreprises sous le numéro 1555954J » a vendu à Mr Mohamed Belhaj salem réside à Korba, la totalité du fonds du commerce, boulangerie, sise au rue de Sousse Kélibia.

Tout créancier du vendeur peut faire opposition sur le prix d'achat chez l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet extrait du JORT.

Le présent avis a été publié au quotidien «achourouk» du 15/05/2020.

2020R01042FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances la nouvelle médina le 11/03/2020 sous W 20200903 quittance n° M017047, Sana Harzi CIN 07106040 a vendu à Sameh Mzoughi CIN 07087302 la totalité du fonds de commerce Cafeteria « GALAXY», matricule fiscal 1254517/R sis au 26 rue de Paris Ben Arous.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce dans le JORT au cabinet de Maitre Ibtissem Oueslati avocat au 6 rue de Bizerte - ben Arous.

Cette annonce a été publiée au quotidien Echourouk du 20/03/2020.

2020R01058FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté à Tunis le 19 Mars 2020, légalisé le 04 Mai 2020, enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 12 Mai 2020 sous le N°20201267 quittance N°M027808 la société POULINA société Anonyme, en la personne de son représentant légal, dont le siège social est sis au Gp 1 km 12 Ezzahra, Identifiant unique N°0002970D, Numéro d'affiliation à la caisse Nationale de sécurité sociale 034700-71 a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce consistant en un hôtel connu sous le nom de SYPHAX exploité dans le bien immeuble sis à la route de la Soukra Km 1 Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels à la société la PAIX société anonyme, en la personne de son représentant légal, dont le siège social est sis au GP 1 Km 12 Ezzahra, Identifiant unique N° 0035743Y.

Chaque partie a élu domicile à l'adresse de son siège social ci-dessus indiqué.

Les oppositions doivent être faites dans le délai de vingt jours suivant l'insertion au journal Officiel de la République Tunisienne et ce, entre les mains du vendeur la société Poulina à son siège social sis au Gp 1 km 12 Ezzahra où un exemplaire du contrat de vente a été déposé.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux quotidiens, en arabe Echourouk en date du 20/05/2020 et en français Le Quotidien en date du 20/05/2020.

2020R01060FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte, sous seing privé rédigé le 18/5/2020 et enregistré à la recette des finances de Khair-Eddine Rue Ibn Battouta le 19/5/2020 sous le n°20201749 quittance n°35591, Mr. Baklouti Hichem Titulaire de la C.I.N°06025232 demeurant au Bloc 31 Appt.467 Cité Olympique - Tunis, a vendu à Mr. Nizar Znouda, titulaire de la C.I.N° 05450678 demeurant au 229 Av. Habib Bourguiba - Le Kram, la totalité d'un fonds de commerce de vente et réparation de lunettes, montres et appareils photos sis au 229 Av. Habib Bourguiba - Le Kram.

Les oppositions seront recevable entre les mains de Maître Hachmi Mahjoub avocat à la cour de cassation bureau au 37 Rue Tahar Ben Ammar - Manar 2 dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au Jort.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien le 22/5/2020.

2020R01097FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat de vente enregistré à la recette des finances Hbib Themer le 20/05/2020 sous le n° 20200942 reçu n° M21908 Mme Ichraf Bali vend à Mm Amine Suibki ,le fonds de commerce sis au marché central de Tunis boutique de la municipalité n° 97.

Les oppositions seront reçues au Lieu du Maître Mediouni Nafaa sis Rue 9 Avril- complexe Assoumoud - 2éme étage. bureau n°17, dans les 21 jours qui suivent à partir de la parution au journal officiel de la République Tunisienne.

Une copie de cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk date le 21/05/2020.

2020R01098FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de cession d'un fonds de commerce daté du 4 mai 2020, enregistré à la recette des finances d'El Hamma le 13 mai 2020, Quittance n°15146, Enregistrement n°202000433, Monsieur Ali Ben Ennajah Ben Ahmed Najhi, titulaire de la CIN n°03232850 délivrée à Tunis le 15 avril 2013, Matricule fiscal 65763-1, demeurant à Essombat n°23 - El Hamma - Gabès a cédé avec toutes les garanties de fait et de droit à la société TARHOUNI, SUARL, ayant son siège social au 14, Rue Moncef Bey Ezzahra Ben Arous, MF : 1054418 B, inscrite au Registre de commerce sous le n°B1054418, représentée par son gérant Mr Hammouda Tarhouni, la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels d'une Boulangerie sise à Essombat n°23 - El Hamma Gabès.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Jawhar Eltifi sis au Rue Béchir Jaziri - 6000 Gabès et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette annonce au JORT.

2020R01107FCCC2

Vente de fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P établi par Maître Sami Ben Salah, avocat auprès de la cour de cassation, le 07/05/2020 et enregistré à la recette des finances de Nabeul (avenue Taieb Mhiri) le 12/05/2020 sous le numéro 20201122, quittance Mo32144, Majdi ben Moncef Mziou, commerçant, titulaire I.U n°0571322R, sis au 57 rue 8297 imm 29. appt 13, cité olympique Tunis a vendu la société « SELIM des immobilisations touristiques», SARL, I.U n° 1651631F, et sise à avenue Tahrir, Hammamet la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au 31 complexe sidi slimen, imm 8, nabeul, dans le commerce de fast food, café, buvette et dérivés pour un prix de 20.000 dinars.

Les oppositions seront acceptées au domicile de l'acquéreur, et ce dans les vingt jours qui suivent cette publication.

Cet acte a été publié dans le journal quotidien « echourouk » en date de 14/05/2020.

2020X00525FCCC2

Location gérance libre

Reconduction de gérance libre

Suivant accord conclu entre Mme Latifa Jouini et M.Kaies Laabidi, le contrat de gérance libre enregistré à la goulette le 01/11/2018 quittance n°108655 n° d'enregistrement 18306559 et concernant le fonds de commerce destiné à la vente de fruits et légumes situé à droite de la villa sise à l'avenue Khaled ibn Elwalid -15 passage Abou Baker Seddik - l'Aouina et, a été reconduit pour une période de 18 mois allant du 01/04/2020 au 30/09/2021 avec les même conditions.

Durant toute la période de reconduction de la gérance, le locataire gérant restera responsable de toutes les impositions, dettes et autres se rattachant à son exploitation du fonds de commerce et les commerçants, fournisseurs, administrations, établissements ou autres sont appelés à traiter avec elle à ce titre.

Le présent avis a été déjà publié au quotidien ECHOUROUK du mardi 19/05/2020.

2020R01044FCCC3

Reconduction de gérance libre

Suivant accord conclu entre M.Zied Ben Younes et la société Chicken-Wings SARL représentée par sa gérante Mme Jalila Jouini épouse Nasraoui, le contrat de gérance libre enregistré à la recette des finances la Goulette le 28/03/2017 quittance n°36768 n° d'enregistrement 17301909 et concernant le fonds de commerce destiné à la vente de poulet et accessoires "CHAHIA" situé à gauche de la villa sise à l'avenue Kaled ibn Elwalid -15 impasse Abou Baker Seddik , a été reconduit encore pour une période de 18 mois allant du 01/04/2020 au 30/09/2021 avec les même conditions.

Durant toute la période de reconduction de la gérance la locatrice gérante restera tenu pour responsable de toutes les impositions , dettes et autres se rattachant à son exploitation fonds de commerce et les commerçants, fournisseurs, administrations ,établissements ou autres sont appelés à traiter avec elle à ce titre.

Le présent avis a été déjà publié au quotidien ECHOUROUK du mardi 19/05/2020.

2020R01045FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Avis

Suivant le procès-verbal constitutif en date du 30 novembre 2019 enregistré à la recette des finances de Radès le 5 Mai 2020 sous le N° : 20800862 quittances n° : M022614 et la décision de la municipalité de Radès n° : 1424 en date du 6 février 2020. Il a été décidé la constitution du syndic de la «Résidence Selim» sise à la rue kheireddine pacha à Radès.

Les membres suivants ont été élus:

- Mohamed Hédi Fatnassi : Président

- Maher Ben Rejeb : Trésorier

- Jihed Kehouli : Secrétaire général

2020R01043APSF1

Homologation de résolutions

Homologation de résolutions

Syndicat des Propriétaires DIAR EL ONS

Personnalité civile de plein droit (A89CDR) 13, rue Mohamed Dachraoui - El Menzah 9A

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale des propriétaires tenue en date du 9 février 2020, enregistré à la Recette des finances Menzah 9 le 20 février 2020 sous le numéro 20800553 Quittance 14201 et dont un exemplaire a été déposé à la direction de l'Hygiène Municipalité de Tunis, il a été décidé que le bureau du comité soit composé comme suit:

Président du Syndicat: M. Abdelaziz Labib.

- Trésorier: M. Samir Rihane.

2020R01026APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Ines Fakhfakh

Avocat à la cour de cassation

23 Rue D'Egypte Lafayette Tunis

M.F : 510047 E /A/P/000

Tel: 71.282.575-Fax: 71.282.315

Poursuivant: BH BANK - (Banque de l'Habitat auparavant) représentée par son Président Directeur Général -S.A- Identifiant Unique RNE 0024588W - R.C 13881 1996B Tunis - dont son siège social au 18 avenue MOHAMED V Tunis.

Parties saisies-1- Société Afrique Pour Routes et Bâtiments «SARB» représentée par son représentant légal - R.C 127792002B Tunis son siège social : 237 Avenue Ibn Khaldoun Cité 18 Janvier Ettadhamen Ariana. Domiciliée au cabinet de son avocat Maitre Nafaa El Mediouni sis Avenue 9 Avril 1938 Complexe Essoumoud 2ème étage, Bureau n°17 Tunis.

2-Mr Adel Manai- Ouvrier à l'étranger -Titulaire de CIN N° 04754902 -(en sa qualité de caution réelle et solidaire) - Demeurant: 4 Rue 6743 Cité Ibn KhaldounTunis, Domicilié au cabinet de son avocat Maitre Nafaa El Mediouni sis Avenue 9 Avril 1938 Complexe Essoumoud 2éme étage, Bureau n° 17 Tunis.

3-Mme Hedia Selmi épouse Adel Manai- Résidente à l'étranger, pharmacienne - Titulaire de CIN n° 00292066 -(en sa qualité de caution réelle et solidaire) -Demeurant : 4 Rue 6743 Cité Ibn Khaldoun Tunis.

Avocat poursuivant: Maître Ines Fakhfakh - Avocat à la cour de cassation 23 Rue D'Egypte Lafayette Tunis.

Immeuble Saisi: Il s'agit d'un appartement objet du titre foncier n°48432 Ben Arous dénommé «El Ons 2 », représentant le lot n° 15 du lotissement du titre foncier n° 11015 Ben Arous , c'est l'appartement n° 2 sis au rez-de-chaussée de la résidence "El Ons" sise à Ezzahra et à une distance de 130 m est de l'avenue Farhat Hached et précisément à l'angle de Rue Malek Ibn Anas Ezzahra Ben Arous, sa superficie est de 101m2, Il se compose d'un salon, trois (3) chambres à coucher, une salle de bain, une cuisine qui ouvre sur un séchoir et une toilette. L'appartement est équipé de l'eau potable et l'électricité.

Mise à prix: Cent vingt et un milles deux cent Dinars (121.200.000 dinars).

Date et lieu de la vente: Jeudi le 18 juin 2020 à partir de neuf heures devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous.

Visite de l'immeuble: Tous les jours de la semaine.

Consultation du cahier des charges: Au greffe de tribunal indiqué ou au cabinet de Maitre Ines Fakhfahk.

La participation à l'adjudication doit être par l'intermédiaire d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix, ou par la présentation d'un chèque certifié du même montant.

Les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

Maître Ines Fakhfakh

2020R00967VEPA1

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

SUR SAISIE IMMOBILIERE

ETUDE MAITRE YOUNES HACHED

AVOCAT AUPRES DE LA COUR DE CASSATION

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2éme Etage, Menzah 8, Ariana

TEL: 71.709.778 - 71.709.776

FAX: 71.709.742

MF: S09782P/A/P/000

PARTIE POURSUIVANTE : L'Internationale de Recouvrement des Créances (IRC), représentée par son

Directeur Général, société Anonyme, identifiant unique n°0723717C ayant son siège social à Ariana,19 rue Mustapha Abdessalem Menzah 5, agissant par subrogation à la place de l'DIB en vertu d'une convention de cession de créances enregistrée à la recette des finances le 02/11/2006 et notifiée par l'intermédiaire de Maitre Taoufik Amri huissier notaire à Tunis récépissés n° 11478 le 21-25/12/2006 domiciliée au cabinet de son avocat Maitre Younes Hached, sis à 3 8 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

AVOCAT POURSUIVANT : Maitre Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2éme Etage, Menzah 8, Ariana La PARTIE SAISIE : Salem Ben Habib Ben Romdhan, titulaire de la CIN n°00703024 demeurant à la zone industrielle de Radès et à N° 13 rue Ibn Khaldoun Bardo

L'IMMEUBLES SAISIES :

4- TF n°80902 Tunis : la totalité de l'immeuble nommé «WAFA 69» sis à TUNIS qui fait le coin de la rue d'Irak, rue Asdrubal, rue Ibn al Jazzar et rue Palestine, d'une superficie totale de 12 m2 avec les parties communes et partagées dans le TF n° 80833 Tunis (24.976/20222 parts).

L'immeuble consiste en un magasin, situé au premier étage du complexe «Galaxi», d'un excellent emplacement en termes d'activité commerciale.

5- TF n°80920 Tunis : la totalité de l'immeuble nommé « WAFA 87» sis à TUNIS qui fait le coin de la rue d'Irak, rue Asdrubal, rue Ibn al Jazzar et rue Palestine, d'une superficie totale de 16 m2 avec les parties communes et partagées dans le TF n° 80833 Tunis (30.026/20222 parts).

L'immeuble consiste en un magasin, situé au premier étage du complexe «Galaxi», d'un excellent emplacement en termes d'activité commerciale.

6- TF n°80921 Tunis: la totalité de l'immeuble nommé « WAF A 88» sis à TUNIS qui fait le coin de la rue d'Irak, rue Asdrubal, rue Ibn al Jazzar et rue Palestine, d'une superficie totale de 15 m2 avec les parties communes et partagées dans le TF n" 80833 Tunis (30.962/20222 parts).

L'immeuble consiste en un magasin, situé au premier étage du complexe «Galaxi», d'un excellent emplacement en termes d'activité commerciale.

LES CHARGES : Les immeubles objets de la vente ne sont grevé d'aucune charge autre que:

4- TF n°80902 Tunis :

- Hypothèque volontaire à hauteur de (42.000,000 dt) inscrite le 31/10/2000 au profit de Attijari Bank.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 16/08/2017 au profit d'Attijari Bank

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 20/01/2020 au profit du saisissant.

- location du local au profit de Mohamed Abdennadher (Exploité comme une boutique de prêt à porter)

5- TF n°80920 Tunis:

- Hypothèque volontaire à hauteur de (42.000,000 dt) inscrite le 31/10/2000 au profit de Attijari Bank.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 16/08/2017 au profit d'Attijari Bank

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 20/01/2020 au profit du saisissant.

- location du local au profit de Mohamed Abdennadher 6- TF n°80921 Tunis :

- Hypothèque volontaire à hauteur de (42.000,000 dt) inscrite le 31/10/2000 au profit de Attijari Bank.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 16/08/2017 au profit d'Attijari Bank

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 20/01/2020 au profit du saisissant.

MISE A PRIX:

4- TF n°80902 Tunis: La mise à prix est fixée à : 36.000,000 dt

5- TF n°80920 Tunis: La mise à prix est fixée à : 48.000,000 dt

6- TF n°80921 Tunis: La mise à prix est fixée à : 45.000,000 dt Soit un totale de 129.000,000 pour les 3 immeubles.

DATE ET LIEU DE LA VENTE : La vente aura lieu le mardi 16/06/2020 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis.

2020R01010VEPA1

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

ETUDE MAITRE YOUNES HACHED AVOCAT AUPRES DE LA COUR DE CASSATION

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2éme Etage, Menzah 8, Ariana

TEL: 71.709.778 - 71.709.776

FAX: 71.709.742

MF: 509782P/A/P/000

PARTIE POURSUIVANTE : L'International SICAR, représentée par son Directeur Général société Anonyme, identifiant unique n00723542X ayant son domicile élu au siège social de la societé internationale de recouvrement des créances (IRC) sis à Ariana, 19 rue Mustapha Abdessalem Menzah 5, domiciliée au cabinet de son avocat Maitre Younes Hached, sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2éme Etage, Menzah 8, Ariana

AVOCAT POURSUIVANT: Maitre Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2éme Etage, Menzah 8, Ariana La PARTIE SAISIE : 1- Salah Zaied, titulaire de la CIN n° 00326168 demeurant à la rue Amine Chebi, résidence Palace, immeuble A, appt 7, Menzah 8, Ariana.

L'IMMEUBLE SAISI : les parts indivises soit 60 parts/1000

parts dans le TF n°136614 Tunis dénommé «ilys joseph» sis à Tunis faisant le coin de l'avenue de la liberté et la rue de Brésil. Les parts indivises consistent en un appartement situé au premier étage de l'immeuble situé à l'angle de l'avenue de la liberté et la rue de Brésil Tunis, portant le n ° 06

(avec les parts communes dans l'immeuble).

L'appartement se compose d'une salle d'eau équipée, deux chambres chacune avec un balcon arrière, une cuisine, la superficie de l'appartement est d'environ 80 m2• L'appartement est équipé de toutes les installations nécessaires, y compris l'eau potable et le courant électrique.

LES CHARGES:

-• Hypothèque volontaire à hauteur de 20.000,000 dt inscrite le 15/09/2006 au profit de la STB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 8.000,000 dt inscrite le 20/07/2007 au profit de la STB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 23.000,000 dt inscrite le 25/01/2008 au profit de la STB

-Hypothèque volontaire à hauteur de 130.000,000 dt inscrite le 28/02/2009 au profit de la BFPME

- Hypothèque volontaire à hauteur de 130.000,000 dt inscrite le 28/03/2009 au profit de la STB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 7.000,000 dt inscrite le 20/10/2009 au profit de la STB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 20.000,000 dt inscrite le 24/12/2009 au profit de la STB

- Commandement valant saisie immobilière inscrite le 23/01/2020 au profit du saisissant

MISE A PRIX :

La mise à prix est fixée à : 180.000,000 dt

DATE ET LIEU DE LA VENTE : La vente aura lieu le Mardi 16/06/2020 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis.

2020R01011VEPA1

Avis de vente aux enchères publiques d'un rez de chaussée d'une villa

Maître Mohamed Mehdi Bennour

Avocat à la Cour de Cassation

33, Rue Jamel Abdel Nasser - Tunis

Tél : 71.322,730

MF : 0079872W/P/A/000

1) Partie Poursuivante :

Monsieur : Mohamed Anouar El Fillari, directeur de banque retraité, titulaire de la CIN N° 00638946, élisant domicile chez Maître Mohamed El Mehdi Bennour, avocat à la cour de cassation au N°33 rue Jamel Abdel Nasser à Tunis.- en sa qualité de copropriétaire dans l'immeuble ct requérant,

2) Partie Intimée :

Monsieur : Mohamed Mounir El Fillari retraité du ministère de l'équipement, titulaire de la CIN N° 00400998, demeurant au 25 rue de Beyrouth au Bardo Tunis- en sa qualité de copropriétaire dans l'immeuble.

3) Avocat poursuivant :

Maître Mohamed El Mehdi Bennour, avocat à la cour de cassation au N°33 rue Jamel Abdel Nasser à Tunis.

MF : 0079872W/P/A/000

4) Désignation de l'immeuble objet de l'adjudication :

Il s'agit d'un rez-de-chaussée d'une villa composée d'un rez de chaussée et d'un étage bâtie sur un terrain de 210 m 2 sise au N°25 et 25 bis rue Beyrouth au Bardo gouvernorat de Tunis, objet du titre foncier N °125053 Tunis anciennement N° 84625 dénommé MURANA.

Le rez de chaussée objet de l'adjudication qui ouvre sur le N° 25 rue Beyrouth au Bardo est constitué d'un local commercial et de 3 lots :

1) le local commercial avec l'entrée couverte ont une superficie de 18 m2.

2) le 1er lot situé à droite de l'entrée à usage d'habitation renferme un espace en avant non couvert, une chambre, un couloir, une salle de bain, une cuisine, une salle d'eau et un petit jardin en arrière et dont la superficie bâtie est de 42,1 m2.

3) le 2ème lot situé à gauche de l'entrée à usage d'habitation renferme: une salle à manger. , un couloir, 2 chambres à coucher, une cuisine, un séchoir arrière et dont la superficie bâtie est de 49,80 m 2

4) le 3ème lot dont l'entrée par le n° 25 à usage d'habitation renferme: une cuisine, un couloir, une salle d'eau, une chambre à coucher et dont la superficie couverte est de 33,28 m2,

La superficie totale bâtie du rez de chaussée est de : 143,18 m 2.

5) La mise à prix :

La mise à prix est fixée à Trois Cent Trente Sept Mille Neuf Cent Quatre Vingt Cinq Dinars 090 millimes (337.985.090 D) frais en sus.

6) Visite des lieux :

La visite peut se faire tous les jours de la semaine à partir de 9 heures du matin à 18 heures du soir.

7) Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le Mardi Vingt Trois juin Deux Mille Vingt (23/06/2020) à partir de 9 heures du matin par devant la chambre des criées prés du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sis au Palais de Justice rue Bab Bnet à Tunis.

8) La participation aux enchères:

La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et par les personnes ayant consigné au moins le tiers du montant de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Et pour les étrangers, ils doivent obtenir en sus et au préalable l'autorisation de Monsieur le Gouverneur compétent

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges sans déplacement au greffe du tribunal ou à l'étude de l'avocat poursuivant

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges sans déplacement au greffe du tribunal ou à l'étude de l'avocat poursuivant

2020R01017VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix

Etude Maître Abderrahmen Aniba

Avocat prés la cour de cassation

13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis

Tél. : 70.861.369

A la demande de la Banque de Tunisie et des Emirats (BTE), société anonyme, Identifiant unique n° 0015094B, sise au 5 bis rue Mohamed Badra 1002 Tunis en sa qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie : Société SOCHEF s.a.r.l immatriculée au registre de commerce sous le n° B0117372004, sise à la zone industrielle Sidi Thabet 2020 l'Ariana en sa qualité de créancier hypothécaire.

A la diligence de Maître Abderrahmen Aniba, avocat prés la cour de cassation, 13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis.

L'immeuble à vendre : objet du titre foncier n°22760 Ariana dénommé Samar, sise à la zone industrielle Sidi Thabet l'Ariana, d'une superficie de 2345 m², consiste en un terrain sur lequel est édifié un complexe industriel.

A l'entrée du complexe se trouve un parking qui mène directement du coté gauche à une construction en rez-de-chaussée composée d'un hall, d'une pièce pour le gardien, des toilettes, d'une cuisine, d'un réfectoire et d'une salle de repos pour les ouvriers à laquelle est annexée des toilettes. Cette construction est édifiée en béton armé, le sol est couvert de carreaux de parterre, les portes et les fenêtres sont en aluminium.

Au milieu de l'immeuble se trouve le complexe commercial qui est composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. La construction est en béton armé.

1- Le rez-de-chaussée contient un grand hall qui ouvre du coté gauche sur un espace ouvriers puis sur 2 bureaux, des toilettes et un grand atelier.

2- Le premier étage est lié au rez-de-chaussée par des escaliers externes, il contient un bureau de direction une cuisine, 2 salles d'eau et 3 bureaux administratifs.

3- L'atelier est divisé en 2 parties séparées par une grande porte en fer. La construction est en béton armé et en plaques isolantes.

L'immeuble est entouré d'une muraille à hauteur de 2 mètres et est équipé d'électricité d'eau et de la climatisation en plus d'un moteur d'électricité.

L'immeuble est en partie en location (682m²) à la société MECCANICA LAVORO LM, le loyer annuel a atteint en 2019 le montant 54.063.288 D hors taxes.

L'immeuble est grevé de plusieurs hypothèques au profit des banques et un commandement telles que détaillés dans le cahier des charges et au rapport d'expertise.

Mise à prix : 974.250,000 d frais en sus.

Date et lieu de la vente : Le lundi 22 juin 2020 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de l'Ariana (affaire n°2527).

Visite de l'immeuble tous les jours de la semaine de 9h à 18h.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat, et pour les étrangers il faut obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le Gouverneur.

2020R01035VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude du maitre Belhadj Monem

Avocat à la cour de cassation

M.F: 0796423/R

02, rue Tatouane, avenue de la liberté, 1002 Tunis – TEL : 98511 594

Il sera procède à la vente de l'immeuble sous-indiqué à la dernière enchère à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis et ce le mardi le seize juin deux milles vingt (16/06/2020) à neuf heures du matin et heures suivantes.

- Le créancier saisissant: Mohamed Lotfi Al Zwari, profession employé à l'étranger, en qualité de créancier, qui a élu son domicile à l'étude de son avocat maitre Belhadj Monem sise au 02 rue Tatouane avenue de la Liberté 1002Tunis,

- Les débiteurs saisis:

1) Mariam Bent Mohamed Al Habib Al Soussi métier femme au foyer, en qualité de débitrice son siège au 07 rue Bachar Ibno Bourd, Al Menzah. Tunis en qualité de propriétaire de part indivise (453/1053) à l'immeuble objet des enchères publiques.

2) Baktha Bent Mohamed Al Habib Al Souissi profession femme au foyer, son siège élu au 02 rue d'Ariha cité al Romana Bardo Tunis en vertu d'un procès des désignations de domicile élu envoyé par huissier notaire Al Askri Layla sous le n°4093, en date de 25/4/2015, en qualité de propriétaire de part indivise (600/1053) à l'immeuble objet des enchères publiques

L'avocat poursuivant: maitre Belhadj Monem avocat à la cour de cassation ayant son étude au 02 rue de Tatouane , avenue de la Liberté 1002 Tunis. MF : 0796423/R

* L'immeuble à vendre : situé à n° 2 Rue Ariha Ras Tabia Cite Romana Tunis; couvrant une 'superficie totale de 1053 m2, objet de titre foncier n° 123795 Tunis dénommé « Bakhta Mariem »,

- Les constructions édifiées sur le terrain objet de litige : une villa de deux étages à côte se trouve un studio, un garage, une chambre de gardien, un puits et une piscine abandonné tous les terrains sont clôturés d'un mur de 2.5 mètres.

- La superficie couverte de rez-de-chaussée : est environ de 130m2. elle se compose d'une véranda .un séjour et un vaste salon ou il y a l'escalier menant au 1er étage et une cuisine et une toilette,

- La superficie couverte de 1er étage de la villa est environ 200m2 et se compose : un hall et 4 chambres a coucher et une salle de bain.

- La superficie couverte du studio est environ 50m2 et se compose d'un salon et de 2 chambres et se situe au 1er étage quant à rez -de chaussée se compose d'un dépôt et une chambre de gardien d'une superficie d'environ 65m2,

- La superficie de la piscine est de 85 m2 et elle en état d'abandon.

- Mise à prix : la mise à prix de l'immeuble des créanciers saisissants sus-indiqués a été fixé par l'expert Mohamed al Hédi Ben Meriem en vertu d'une ordonnance sur requête à huit cent quatre vingt mille dinars (890.000 D) en sus des frais de l'adjudication qui seront déterminés par le tribunal.

* Visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble est possible durant les jours de la semaine au cours de l'horaire administratif.

Remarque : pour consulter les cahiers de charges contacter le greffe du tribunal de premières instances de Tunis ou l'étude de l'avocat maitre Monem Belhadj avocat à la cour de cassation, ayant étude au 2 Rue Tatouane avenue de la liberté 1002 Tunis.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2020R01046VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix de 40%

Etude maître Tarek Lahmaier

Avocat prés la cour d'appel

106 BIS rue de Palestine 1002 Tunis

TEL: 71.801.300

FAX: 71.783.701

Matricule fiscal : 1409999/G/A/P

Poursuivant : Union Bancaire pour le commerce et l'industrie (S.A) représentée par son directeur général, ayant son siège social 139, avenue de la liberté 1002 Tunis, M.F 002707P.

Partie saisie : Salah Zribi titulaire de la CIN numéro 03390520 demeurant rue Sidon, Ouedhref, Gabés.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : Immeuble objet du T.F 14305 Gabès dénommé « Naama » d'une superficie de 798 m² sis à rue Sidon, El Maamoura Ouedhref, Gabés consistant en une maison répartie comme suit: d'un R.D.C d'une superficie couverte de 170 m² et d'un étage d'une superficie couverte de 120 m-.

Mise à prix:(216.492,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Lundi (22 Juin 2020) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Gabès à partir de 09H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2020R01061VEPA1

Vente Aux Enchères Publiques

Etude maître Tarek Lahmaier

Avocat prés la cour d'appel

106 BIS rue de Palestine 1002 Tunis

TEL: 71.801.300

FAX: 71. 783. 701

Matricule fiscal : 1409999/G/A/P

Poursuivant : Union Bancaire pour le commerce et l'industrie (S.A) représentée par son directeur général, ayant son siège social 139, avenue de la liberté 1002 Tunis, M.F 002707P.

Partie saisie : Belhassen Touati titulaire de la CIN numéro 08720663 demeurant rue el Messaoudi la Soukra Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Tarek LAHMAIER avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre:

Les 270 Parts indivises de l'immeuble objet du T.F 16704 Ariana dénommé «Mohamed Salah» d'une superficie totale de 3030 m2 sis à Chotrana 2 La Soukra Ariana consistant en un terrain nu.

MISE A prix : Les 270 Parts indivises de l'immeuble objet du T.F 16704 Ariana (291.600,000 D. T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Lundi (22 Juin 2020) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de l'Ariana à partir de 09H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2020R01062VEPA1

Vente aux enchères

(Après réduction du prix introductif de 40%)

Me Neggazi Jamel

Avocat

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de

commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n°176041996B, son siège social sis à Av. Mohamed V - Tunis (en sa qualité de créancier nanti).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : Elyes Ben Habib Makni, entrepreneur, titulaire de la CIN numéro 07255490, domicilié au numéro 4 Rue 1817 - Cité 2 Mars Ettadhamen - l'Ariana (en sa qualité de débiteur hypothécaire).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Maître Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est sous la forme de parts à l'indivision dont la superficie est de 252 m², relevant du titre foncier numéro 45139 l'Ariana, sis à la rue Effa numéro 6 bis - Cité 18 Janvier - Cité Ettadhamen - l'Ariana, sur lequel est bâtie une villa, entourée d'une clôture bâtie, avec un petit jardin à la façade, composé d'un rez-de-chaussée aménagé en tant que garderie scolaire dénommée «Renad», ayant une entrée indépendante et comprenant un balcon avant indépendant, une chambre, une salle d'animation pour enfants, une salle de jeux, des toilettes, une cuisine, un séchoir arrière non couvert et un garage pour la voiture, tandis que le premier étage, a lui aussi une entrée indépendante, ouvrant sur des escaliers en marbre menant à cet étage, qui comprend un hall, un salon, une salle à manger, une salle de bain, une cuisine, une chambre destinée à la lingerie, 2 chambres à coucher et des escaliers qui mènent au toit. En général l'état du bâtiment est passable, les plafonds sont en dalle, les murs sont en briques, le parterre est en carrelages, les fenêtres sont en bois et le grillage est en fer pour le rez-de-chaussée et en aluminium pour le premier étage, équipé d'électricité, d'eau potable et d'un climatiseur au premier étage.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix est de cent vingt six mille quarante deux dinars et 840 millièmes (126 042dt840) ainsi que les frais légaux pour la première audience et le frais de la deuxième audience.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le lundi correspondant au quinze juin deux mille vingt (15/6/2020) près l'arrondissement des ventes immobilières du tribunal de première instance de l'Ariana à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du tribunal de première instance de l'Ariana ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2020R01063VEPA1

Vente d'un navire aux enchères

Maître Nekaies Mohamed

Avocat à la cour de cassation

1 Rue Habib Ben Gharbia, Bizerte

Matricule fiscal : 130044/L

1- Nom du poursuivant : Société AVITAILLEMENT PLUS LOGISTIC, SARL, représentéت par son gérant, inscrite au registre de commerce sous le n°B04128242010, siège social sis lotissement Amal Arriadh n°9, Bizerte.

2-Titre en vertu du quel il agit : Un jugement définitif rendu par le tribunal de première instance de Bizerte sous le n°635 en date du 17/5/2016, sans recours en appel après signification par huissier notaire le 9/6/2016 suivant pv n° 2747 et après obtention d'un certificat de non appel délivré par la cour d'appel de Bizerte le 23/9/2016 sous le n°316.

3-Election de domicile : Etude Maître Nekaies Mohamed Avocat à la cour de cassation, 1 Rue Habib Ben Gharbia, Bizerte.

4- Nom, prénom et domicile du débiteur : RAPTOR SHIPMANAGEMENT COMPANY. TRUST COMPANY COMPLEX AJELTAKE ROAD AJELTAKE ISLAND MAJURO MH 96960 MARSHALL ISLANDS

(En tant que débiteur et propriétaire du navire objet de l'adjudication).

5- Caractéristiques du navire : Portant le nom «GIORGIA» et actuellement d'après les rumeurs non officielles «NOVA» , nationalité : St kitts & Nevis, longueur 26m.02cm, largeur 8m.80cm, profondeur 4m.25cm, inscrite à International Ship Registry, construit en métal dur, navire remorqueur, date de construction: 1981, n° officiel : SKN1002737, inscrite à l'international maritime organisation sous le n° IMO 8028266, gros tonnage 247 Tonnes, puissance du moteur : KW 1828, cabine de commande : Avec matériels de navigation complet.

6- Lieu où se trouve le navire : port de «Marina Bizerte» cap 3000, Bizerte.

7 - Mise à prix et conditions de la vente : Quatre cent cinquante mille dinars (450.000.000) suivant une décision rendue le 4/02/2020 par Mr le président de tribunal de 1ère instance de Bizerte afin de diminuer le montant initial évalué à sept cent cinquante mille dinars suivant expertise effectuée par Mr Hamza Noureddine (expert) sans compter les frais de poursuite et ce à concurrence de 40 % du montant initial.

- La vente sera attribuée au dernier offrant avec l'obligation de son coté de déposer le prix d'achat à la caisse des dépôts et consignation à la trésorerie de Bizerte ainsi que les frais de poursuite qui seront payés à l'avocat susvisé séparément au premier montant avec justification de la déposition au moins du montant.

8- Le jour, le lieu et l'heure de l'adjudication : Mardi 7/7/2020 à 9 h du matin à la salle d'audience au tribunal de première instance de Bizerte (Quai Tarak Ibn Ziad). Affaire n°1184.

2020R01076VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé

Le poursuivant :

Sabrine Bent Ahmed Mrizek à son profit et celui de son fils mineur Mohamed Ismaiel El Baccouche, demeurante à Msaken. Sousse, son avocat Maître Med Haithem Ben Maklouf, avocat à la cour d'appel, sis au rue des fleurs, Msaken, MF : 1059253V.

L'avocat poursuivant : Maître Med Haithem Ben Maklouf, avocat à la cour d'appel, sis à rue des Fleurs, Msaken, Sousse - Téléphone : 73 264 360, Fax : 73260557.

La partie saisie :

Khaled Ben Saleh Ben Ibrahim El Baccouche, travailleur, numéro CIN indisponible, demeurant à la rue Achour n°26, Msaken, Sousse.

L'immeuble objet de la vente : Il s'agit des parts indivises totales 260.8 parts d'un immeuble immatriculé sous le nom de "El Baccouche" objet du titre foncier n°108134 Sousse composé de la parcelle n°02 dont la superficie totale est 1304 mètres carrés, il comprend une parcelle sise sur la route nationale n°1 représentant un dépôt dont la superficie 1083 mètres carrés plus un hall de 90 mètres carrés, utilisé auparavant par une société de vente dos produits alimentaires, entouré par Med Ali Fhima et Chedhli Essid au nord, Mohamed Essid sud, Maison Ouada et Omar Bhiri à l'est, et la route nationale n°1 d'ou l'entrée à l'ouest.

La mise à prix : La mise à prix a été fixée à trois cents douze milles et neuf cent soixante dinars (312.960,000 dinars).

La date et le lieu de la vente : Le jeudi 25 juin 2020 à partir de 9 h et suivant près la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse.

La visite : Tous les jours de 9 h à 18 h.

Condition de participation : Toute personne désirant participer aux enchères, doit désigner un avocat et présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable d'un montant aux moins égal au tiers (1/3) de la mise à prix.

Les étrangers doivent avoir être munis des autorisations administratives exigées par la loi.

Consultation du cahier des charges : Une copie du cahier des charges est mise à la disposition de toutes personnes intéressées et ce auprès du Greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse et à l'Etude de Med Haithem Ben Maklouf l'avocat poursuivant.

2020S00397VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule RN E n°0000120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur, Fethi Ben Laroussi Abbes, titulaire de la C.I.N n°2909230 demeurant à rue 18 Janvier Hergla

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, M.F : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

Les parts revenant à Monsieur Fethi Abbes (400/797 parts) de la propriété objet du titre foncier n°14188 Sousse situé à Hergla ville attenant à la rue 18 janvier, composé de 2 parcelles 1 et 2.

La première parcelle clôturée sauf coté ouest d'une superficie de 402 m² comportent une villa édifiée en pierre composée de 3 chambres et une pièce de vie, cuisine et salle de bain, le tout en bon état de construction totalisant une superficie couverte de 180 m², un garage de 2.25 m2 et un jardin de La deuxième parcelle clôturée sauf à l'est sans construction d'une superficie de 395 m².

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Sousse 2 le 16/6/2020 à partir de 9h.

Mise à prix :

Cent trois mille neuf cent quatre-vingt quatorze dinars 980 Millièmes (103.994,980 D) après abattement de 40 % de la mise à prix initiale, avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2020S00404VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis Immatricule R N E n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

1- Monsieur Néjib Ben Mohamed Hédi Ben Hassine, Titulaire de la CIN n° 08269880.

2- Madame Dorsaf Bent Mouldi Chorfati, Titulaire de la CIN n°07834852.

Demeurant Avenue du Combattant suprême immeuble 04 appartement n°10 Monastir.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du Titre Foncier n°88876 Monastir dénommé El Faydh, située à Moatmar Route Sidi Nasr, consistant en un lot destiné à la construction du lotissement Dar Ben Salem d'une superficie de 217 m², parcelle n°16 ouvrant plein sud sur la voie publique projetée.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Monastir le 10/6/2020 à 9h.

Mise à prix :

Dix huit milles deux cents vingt huit dinars (18.228,000D) après abattement de 40 % de la mise à prix initiale, avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2020S00405VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société L'Edification Immobilière EDIM

S.A au capital de 825.000 D

126, rue de Yougoslavie Tunis 1000

R.C : N°B15051997

Mat. CNSS : 55215-22

Messieurs les actionnaires de la société L'Edification Immobilière sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 4/6/2020 à 11H au siège de la société sise à l'immeuble Gabboudia n°21 Av. Hédi Nouira Ennaser 2 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification des status.
- Augmentation du capital
- Changement de raison sociale.
- Affectation du résultat 2018.
- Modification des membres du conseil d'administration.

2020R00636SANB3

Convocation des petits actionnaires à une assemblée élective de leur nouveau représentant au sein du conseil d'administration de la Société POULINA GROUP HOLDING

Siège social : GP 1 Km 12 Ezzahra

Identifiant Unique : 1058891R

Le conseil d'administration de la Société POULINA GROUP HOLDING informe les petits actionnaires détenteurs d'une participation ne dépassant pas 0,05% du capital social soit l'équivalent de 90 000 actions pour les personnes physiques et ne dépassant pas 0,1 % soit l'équivalent de 180 000 actions pour les personnes morales, que l'assemblée générale Elective se tiendra le vendredi 5 Juin 2020 à 11h, au siège social de la société GP 1 Km 12 Ezzahra pour l'élection de leur nouveau représentant dans le conseil d'administration de la société parmi les candidats retenus et qui ont rempli les conditions de participation aux élections.

- Chaque électeur ne peut être mandataire de plus de deux (02) actionnaires.

2020R00970SANB3

Convocation

Société de distribution de la lumière « NORA »

S.A au capital social de 300 000 dinars

Siège social: 30 Bis Rue Ali Ben Ghedahem, 2ème étage - Tunis

Messieurs les actionnaires de la société de distribution de la lumière «NORA» sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 23 juin 2020 à 11 H au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

* Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2019 ;
* Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019;
* Examen et approbation, s'il y a lieu, du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019;
* Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;
* Fixation du montant des jetons de présence
* Quitus aux administrateurs;
* Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020R01025SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la société Tunisie informatique services

Tunisie informatique services

SA au Capital de 250.000 Dinars

6, Place Mohamed Kurd Ali 1005 El Omrane - Tunis-

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie informatique services sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 18 Juin 2020 à 09 Heures au siège de la société Tunisie informatique services, sise au 6, place Mohamed Kurd Ali 1005 El Omrane pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2019

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2019.

3) Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

4) Approbation des conventions réglementées de l'exercice 2019.

5) Affectations des résultats de l'exercice 2019.

6) Quitus s'il y a lieu aux administrateurs pour la gestion 2019.

7) Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration.

2020R01038SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Clinique les Violettes

SA au capital de 2.315.304 dinars

Siège social: Route de Hammamet Nabeul

RC: B 149621998

MF: 004791 L/A/M 000

Messieurs les actionnaires de la société clinique Les Violettes sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 17 juin 2020 à 10h00 au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Examen et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2018.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2018.

3. Examen et approbation des états financiers au titre du même exercice.

4. Approbation des conventions entre les administrateurs et la société.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2018

7. Fixation des jetons de présence

2020R01040SANB3

Convocation l'assemblée générale ordinaire

Polyclinique Du Lac-SA

Société anonyme au capital de 28.380.000 DT (totalement libéré)

Siège social: Rue du lac de Constance - Les Berges du Lac - 1053 - Tunis

Tél: 71.960.000 / Fax: 71.960.309

Matricule fiscal: 0496701A/ A/M/000

Registre du commerce: B185311996

Le conseil d'administration de la Polyclinique les Berges du Lac convoque tous les actionnaires de la société à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu Jeudi 25 Juin 2020 à 19H à l'espace ARENA aux Berges du Lac et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports d'activité du conseil d'administration pour l'exercice 2019 (Société PBL & Groupe).

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019 (comptes individuels PBL & comptes consolidés)

- Approbation des rapports d'activité du conseil d'administration pour l'exercice 2019 (Société PBL & Groupe)

- Approbation des états financiers arrêtés le 31/12/2019 comptes individuels PBL & comptes consolidés)

- Approbation des conventions réglementées

- affectation des résultats.

- Fixation des jetons de présence

- Quitus aux administrateurs.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la Polyclinique les Berges du Lac.

2020R01048SANB3

Convocation à L'AGO

OLEA TUNISIE SA au capital de 550.000 Dinars

Siège social: 2ème étage du bloc A, immeuble ROSAL YS - les jardins du lac - 1053 Tunis - Identifiant unique: 1524982/S

Les actionnaires de la société OLEA TUNISIE Société anonyme sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le mercredi 10 juin 2020, à 10 heures précises (heure locale) au siège social de la société et sera appelée à délibérer sur l'ordre du jour fixé par le conseil d'administration suivant:

1. Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

2. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

3. Examen et approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2019;

4. Affectation du résultat dudit exercice;

5. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées et approbation des conventions réglementées;

6. Quitus au conseil d'administration et au directeur général ;

7. Renouvellement du mandat des administrateurs;

8. Etats du mandat du commissaire aux comptes;

9. Questions diverses;

10. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

Les documents sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2020R01049SANB3

Convocation à L'AGE

OLEA TUNISIE SA au capital de 550.000 dinars

Siège social: 2ème étage du bloc A, immeuble ROSALYS - les jardins du lac - 1053 Tunis Identifiant unique: 1524982/S

Les actionnaires de la société OLEA TUNISIE société anonyme sont convoqués à l'assemblée générale

extraordinaire de la société qui se tiendra le mercredi 10 juin 2020, à 14 heures précises (heure locale) au siège social de la société et sera appelée à délibérer sur l'ordre du jour fixé par le conseil d'administration suivant:

1. Adoption des nouveaux statuts de la société;

2. Questions diverses;

3. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2020R01050SANB3

Convocation

Immobilière el Morkadh

Société anonyme au capital de 3.200.000D, 000

Siège social: 11, rue Mohamed Ali Annabi 1002 Tunis

RC : B128122002

M.F : 794807 W

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société immobilière El Morkadh sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 02 Juin 2020 à 9 h au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Examen du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société relatif à l'exercice 2019.

2) Lecture du rapport Général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019

3) Examen et arrêté des états financiers de l'exercice 2019

4) Approbation des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales

5) Quitus aux administrateurs.

6) Affectation des résultats de l'exercice 2019

7) Proposition pour la désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020- 2021- 2022

8) Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2020-2021- 2022

9) Pouvoir pour formalités

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2020R01051SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

MAISON PILTER AFRIQUE DU NORD M A P A N

S.A. au capital 180 000 dinars

Siège social:17 avenue de Carthage - 1er étage -Tunis -

Suite à la décision du conseil d'administration du 2 Mai 2020, Messieurs, les actionnaires de la société Maison Pilter Afrique du Nord « M A PAN» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu le lundi 22 juin 2020 à dix heures 10 H 00 au siège de la société «MAPAN» sis au 17 avenue de Carthage -1er étage - Tunis - à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen du Rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de L'exercice 2019

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux mêmes exercices.

3) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

4) Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2019.

5) Quitus aux administrateurs

6) Fixation des jetons de présence

Les documents destinés à l'assemblée générale ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2020R01052SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société Al Buhaira de développement et d'investissement (Ex Société de Promotion du Lac de Tunis)

SA au capital de 44.000.000 Dinars

Siège social: Rue du Lac Rodrigo de Freïtas - Les Berges du Lac -

B.P. 36 - 1080 Tunis Cedex

M.F: 0024385 L/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Al Buhaira de développement et d'investissement (Ex Société de Promotion du Lac de Tunis) sont invités à assister à l'assemblée générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 25 juin 2020 à 10h30 au siège social de la société et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Entériner le mode et les délais de convocation à cette assemblée générale ordinaire;

2- Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport de gestion relatifs respectivement à l'activité de la société et à celle du groupe pour l'exercice 2019 ;

3 - Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019;

4- Examen et approbation des états financiers de la société et des états financiers consolidés pour l'exercice 2019 ;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

6- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

7 - Quitus aux administrateurs;

8- Approbation de la nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration;

9- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les trois prochaines années (2020-2022);

10- Nomination des commissaires aux comptes pour les trois prochaines années (2020 -2022) ;

11- Approbation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration;

12- Approbation du montant des jetons de présence des membres du comité permanent d'audit ;

13- Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

2020R01053SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Société Al Buhaira de développement et d'investissement (Ex Société de Promotion du Lac de Tunis)

SA au capital de 44.000.000 Dinars

Siège Social : Rue du Lac Rodrigo de Freïtas - Les Berges du Lac - B.P. 36 - 1080 Tunis Cedex

M.F : 0024385 L/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Al Buhaira de développement et d'investissement (Ex Société de Promotion du Lac de Tunis) sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Jeudi 25 juin 2020 à 10h au siège social de la société et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le mode et les délais de convocation à cette assemblée générale extraordinaire ;

2- Approbation de la modification du nom commercial de la société Al Buhaira de développement et d'investissement "ALBUHAIRA INVEST-البحيرة للاستثمار" ;

3- Approbation des modifications apportées au statut de la société conformément à la loi n°47 de l'année 2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et en particulier ses articles qui ont amendé certaines dispositions du code des sociétés commerciales;

4- Approbation de l'extension des modalités de réunion du conseil d'administration et des assemblées générales aux moyens de réunion par audioconférence et par visioconférence;

5- Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

2020R01054SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 05/06/2020

LABORATOIRES TERIAK S.A

Au capital 13 470 460 dinars

Siège social : 25, rue 8603

Zone industrielle la charguia I 2035 Tunis

Identifiant unique: 0510687H

Messieurs les actionnaires de la société laboratoires TERIAK sont convoqués par le Conseil d'administration de la société du 15 MAI 2020 en Assemblée Générale Ordinaire le 05 JUIN 2020 à 11 heures au siège social de la société, au 25 rue 8603 zone industrielle charguia 1 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

• Lecture et approbation des états financiers et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

• Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2019.

• Lecture et approbation des opérations entrant dans le cadre des conventions visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

• Approbation des contrats de vente des voitures, contractés par le Directeur Général.

• Approbation de nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

• Approbation de renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

• Quitus aux administrateurs.

• Fixation des jetons de présence (1500 dinars brut)

• Affectation des résultats 2019.

2020R01055SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société TARROS Tunisie

SA au capital de 50.000 Dinars

Siège social: Avenue de Marseille Port de Radés

Identifiant unique N° : 0601563 B

Le Conseil d'administration de la société TARROS Tunisie a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires de la société, à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Vendredi 19 Juin 2020 à 09h00 au siège social de la société S.T.T.A.T sis à l'avenue Hédi Chaker Immeuble Ennour Sfax, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1/ Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2019.

3/ Approbation du dit rapport de gestion.

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6/ Approbation des conventions réglementées et des autres opérations conclues avec les parties liées.

7/ Quitus aux membres du conseil d'administration et au directeur général.

8/ Nomination des membres du conseil d'administration.

9/ Questions diverses.

10/ Pouvoirs pour formalités.

2020R01056SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hélion Capital SA

Société anonyme au capital de 200 000 TND

Siège social: 17 rue du Libéria - 1002 Tunis

MF: 1161889E/AIM/000

Identifiant unique: 1161889E

Numéro d'affiliation CNSS : 342523-16

Les actionnaires de la société anonyme dite Hélion Capital SA, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 19 juin 2020 à 17h00 au siège de la société: 17 rue du Libéria - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 ;

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019 ;

4. Quitus au conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2019 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

6. Questions diverses

2020R01064SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société des emballages de SUD «SES»

S.A. au capital de 22.500.000 dinars Siège social: Z.I Ariana-Tunis RNE: 0014115 J

Messieurs les actionnaires de la société des emballages du Sud "SES" sont convoqués en assemblée générale ordinaire le Mercredi 17 Juin 2020, à 10 H au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant:

• Examen du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2019.

• Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

• Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2019 et affectation des résultats.

• Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

• Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

• Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

• Questions diverses.

2020R01066SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

MANUFACTURE DE TOLE FINE ET D'EMBALLAGE METALLIQUE

«MTF EMBAMET»

Société anonyme au capital de 36.200.000 DT

Siège social Z.I. Ariana -Tunis-

RNE : 0035929G

Messieurs les actionnaires de LA MANUFACTURE DE TOLE FINE ET D'EMBALLAGE METALLIQUE «MTF EMBAMET» sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le Vendredi 19 Juin 2020 à partir de 10 H, au siège social de la société et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant:

Assemblée générale ordinaire à 10 H

• Examen du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2019.

• Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

• Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2019 et affectation des résultats.

• Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

• Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

• Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

• Questions diverses.

Assemblée générale extraordinaire à l'issue de l'AGO

• Ratification du mode et délai de convocation.

• Augmentation du capital social et modification corrélative des statuts.

• Pouvoir pour formalité.

2020R01067SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SETCAR

Société anonyme

Au capital de 10.200.000 Dinars

Immeuble SETCAR, Route de Sousse Km 13 Ezzahra

Identifiant Unique : 0011872D

Identifiant CNSS : 051266-50

Messieurs les actionnaires de la société" SETCAR" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 17/6/2020 à 9h30 à Ezzahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2019.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4/ Affectation des résultats.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Fixation des jetons de présence.

7/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2020R01068SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SETINVEST" SICAF"

S.A. au capital de 5.833. 130dt

R.N.E. : 0312074D

M.F : 0312074 DAM 000

Siège social : Rue Lac Lochness

Immeuble les Arcades, B.P. 34 -Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 22 juin 2020 à dix heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation éventuelle du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture et approbation éventuelle des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3- Examen des états financiers présentés concernant l'exercice 2019 et approbation éventuelle desdits états.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6- Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration.

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8- Questions diverses.

2020R01070SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hasdrubal Thalassa Hôtels

S.A. au capital de 27.372.810 dt

RNE : 0345519R

M.F : 345519 RA M 000

Siège social : Rue Lac Lochness

Immeuble les Arcades, B.P. 34 -Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 22 juin 2020 à huit heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation éventuelle du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture et approbation des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3- Examen des Etats financiers présentés concernant l'exercice 2019 et approbation éventuelle des dits Etats.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6- Questions diverses.

2020R01071SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Exploitation Touristique

S.A. au capital de 10.000.000dt

RNE : 0001781W

M.F : 001781WAM000

Siège social : Rue Lac Lockness

Immeuble les Arcades, B.P. 34 - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 23 juin 2020 à 8h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation éventuelle du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3- Examen des Etats Financiers présentés concernant l'exercice 2019 et approbation éventuelle des dits états.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6- Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration.

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8- Questions diverses.

2020R01072SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Des Oasis Maritimes "OAMARIT"

S.A. au capital de 8 037. 051, 000 dt

R.N.E : 0001827S

MF : 1827 SAM000

Siège social : Rue Lac Lockness

Immeuble les Arcades, B.P. 34 - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 23 juin 2020 à 9h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation éventuelle du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3- Examen des Etats Financiers présentés concernant l'exercice 2019 et approbation éventuelle des dits Etats.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8- Questions diverses.

2020R01073SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société des Oasis Maritimes "OAMARIT"

S.A. au capital de 8 037.051 dt

R.N.E. : 0001827S

M.F : 1827 SAM 000

Siège social : Rue Lac Lochness

Immeuble les Arcades, B.P. 34 - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 23 juin 2020 à 10 h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Observation des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2- Pouvoir à l'effet de remplir les formalités de dépôt et de publicité légale

3- Questions diverses.

2020R01074SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société GOLDENCIN SA

Société anonyme

Au capital de 378.000 Dinars

Siège social : Rue Mongi Slim, Kef Center Immeuble du Magasin Général, Le Kef 7100

MF : 1473984L/A/M/000

RC : B 11175872016

En application de la décision du Conseil d'Administration réuni le 31 octobre 2019, les actionnaires de la Société GOLDENCIN SA sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra jeudi 11 juin 2020 à 12h au Bureau de la Société sis au C517, Résidence Mariem, Avenue de l'Indépendance, Ariana, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

- Changement du siège social de la Société

- Modification de l'article 4 des statuts de la Société.

En cas d'empêchement, tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix, muni d'un pouvoir.

2020R01075SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «Haifa pour le Développement et l'Investissement»

Société anonyme

Au capital de 5.315.000 dinars

Siège social : Immeuble Mirmar Business City, Bloc B, Appartement 4.6, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis

I.U : B0321322019

RNE : 1605717B

Messieurs les Actionnaires de la Société «Haifa pour le Développement et l'Investissement» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le lundi 22 juin 2020 à 14h, à l'Espace «Arena», Avenue Principale, Berges du Lac 1, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2019 et approbation des états financiers de l'exercice 2019 et des conventions réglementées

3. Quitus aux administrateurs et au directeur général pour la gestion afférente à l'exercice 2019

4. Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2019

5. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

6. Questions diverses.

2020R01077SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle Cofat Tunis

SA au capital de 700.000 DT

Siège social: Résidence Palais du Golfe

Rue du Lac Mâlaren, Bloc D, Bureau D3, 1er étage, Les Berges du Lac, Tunis

IU 0033519 H- CNSS 7762929

Messieurs les actionnaires de la société Cofat Tunis sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Vendredi 26 juin 2020 à 10 heures, au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2020R01078SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle Coficab Tunisie

SA au capital de 2.200.000 DT

Siège social: 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU 0296286 T - CNSS 20581881

Messieurs les actionnaires de la société Coficab Tunisie sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Vendredi 26 juin 2020 à 9 Heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Renouvellement des mandats d'administrateurs.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2020R01079SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle Cofat Mateur

SA au capital de 1.800.000 DT

Siège social: Résidence Palais du Golfe Rue du Lac Mâlaren, Bloc D, Bureau D7, 3ème étage Les Berges du Lac, Tunis

IU 0341876 T- CNSS 17518806

Messieurs les actionnaires de la société Cofat Mateur sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Vendredi 26 juin 2020 à 11 heures, au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2020R01080SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire Annuelle

Tunisie électroménager « TEM »

SA au capital de 262.500 DT

Siège social: 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU 0006882 X - CNSS 6661270

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie électroménager « TEM » sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Vendredi 26 juin 2020 à 12 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Renouvellement de mandats d'administrateurs.

- Questions diverses.

2020R01081SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle Elitec

SA au capital de 1.700.000 DT

Siège social: 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU 933582 Z- CNSS 26304679

Messieurs les actionnaires de la société Elitec sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Vendredi 26 juin 2020 à 13 Heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Renouvellement de mandats d'administrateurs.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2020R01082SANB3

Convocation à l'assemblée générale Ordinaire annuelle

Chakira Immobilier

SA au capital de 3.500.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU 307287 G - CNSS 23731048

Messieurs les Actionnaires de la société Chakira Immobilier sont convoqués l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Vendredi 26 juin 2020 à 15 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Renouvellement de mandats d'administrateurs.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2020R01083SANB3

Convocation à l'assemblée générale Ordinaire annuelle

SOTEE

SA au capital de 2.000.000 DT

Siège social: 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis

IU 0870898 V - CNSS 23783689

Messieurs les actionnaires de la société Sotee sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Vendredi 26 juin 2020 à 16 heures sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2020R01084SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle Stifen Fruit

SA au capital de 800.000 DT

Siège social: 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU 0775718 P - CNSS 23734280

Messieurs les actionnaires de la société Stifen Fruit sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Vendredi 26 juin 2020 à 17 Heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2020R01085SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Coficab Med

SA au capital de 5.000.000 DT

Siège social: 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU 1057129 H - CNSS 26373185

Messieurs les actionnaires de la société Coficab Med sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Vendredi 26 juin 2020 à 18 Heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à I 'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Renouvellement de mandats d'administrateurs.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2020R01086SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Copco Immobilier

SA au capital de 1.000.000 DT

Siège social: 40, rue du 18 Janvier 1952,1001 Tunis

IU 1153383 K

Messieurs les actionnaires de la société Copco immobilier sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Samedi 27 juin 2020 à 16 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18

janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2020R01087SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle Elka immobilier

SA au capital de 1.000.000 DT

Siège social: 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU 1153215 W

Messieurs les actionnaires de la société Elka immobilier sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Samedi 27 juin 2020 à 15 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952,1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2020R01088SANB3

Convocation à l'assemblée générale Ordinaire annuelle

Etablissement M.T. Elloumi

SA au capital de 2.300.000 DT

Siège social: 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU 0001494 R - CNSS 4476548

Messieurs les actionnaires de la société établissement M.T. Elloumi sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Vendredi 26 juin 2020 à 8 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019

- Rapport de gestion du groupe durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Renouvellement des mandats d'administrateurs.

- Questions diverses.

2020R01089SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle Egeco immobilier

SA au capital de 1.000.000 DT

Siège social: 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU 1140417 J

Messieurs les actionnaires de la société Egeco immobilier sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Samedi 27 juin 2020 à 14 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2020R01090SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle ABM immobilier

SA au capital de 430.000 DT

Siège social: 40, rue du 18 Janvier 1952,1001 Tunis

IU 1056589 E

Messieurs les actionnaires de la société ABM immobilier sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Samedi 27 juin 2020 à 12 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Renouvellement des mandats d'administrateurs.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2020R01091SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Chakira international

SA au capital de 300.000 DT

Siège social : Avenue du 18 janvier 1952, 1095 Sidi Hassine, Tunis

IU 1008694 L

Messieurs les actionnaires de la société Chakira international sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Samedi 27 juin 2020 à 11 Heures, à son siège social sis à l'avenue du 18 janvier 1952, Sidi Hassine, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2020R01092SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

STIFEN

SA au capital de 2.500.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

I.U : 0381664 E

CNSS : 4650068500

Messieurs les Actionnaires de la Société STIFEN sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le vendredi 26 juin 2020 à 14 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2020R01093SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Cofat Med

SA au capital de 3.000.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952,1001 Tunis

I.U 1006790 B

CNSS : 26385111

Messieurs les Actionnaires de la Société Cofat Med sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 26 juin 2020 à 19 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2020R01094SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Chakira Câble

SA au capital de 11.200.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

I.U : 0001855 X

CNSS : 3137443

Messieurs les Actionnaires de la Société Chakira Câble sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le samedi 27 juin 2020 à 8 heures, à l'administration de l'usine sise à l'avenue du 18 Janvier 1952, 1095 Sidi Hassine, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Renouvellement de mandats d'administrateurs.

- Questions diverses.

2020R01095SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

ABM Management

SA au capital de 100.000 DT

Siège social : Avenue du 18 janvier 1952, 1095 Sidi Hassine, Tunis

I.U : 1006814 R

CNSS : 34732565

Messieurs les Actionnaires de la Société ABM Management sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le samedi 27 juin 2020 à 9 heures, à son siège social sis à l'avenue du 18 Janvier 1952, 1095 Sidi Hassine, 1095 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2020R01096SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

GENERALE CONSERVES ALIMENTAIRE «GCA»

Société anonyme au capital de 24.000.000 DT

Siège social : Z.I. Ariana - Tunis-

RNE 0000658P

Messieurs les actionnaires de la générale conserves alimentaire "GCA" sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le Mardi 30 Juin 2020, à partir de 10 H au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivants:

Assemblée générale ordinaire à 10 H :

• Examen du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2019.

• Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

• Approbation des dits rapports, des états financiers de l'exercice 2019 et affectation des résultats.

• Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

• Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

• Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

• Nomination du commissaire aux comptes.

• Questions diverses.

Assemblée générale extraordinaire à l'issue de l'AGO :

• Augmentation du capital social.

• Modification des statuts.

2020R01099SANB3

Convocation à L'assemblée générale ordinaire

AFRICA FOR INDUSTRY AND EXPORT

Société anonyme au capital de 4.000.000 DT

Siège social Z.I. Ariana- Tunis-

RNE : 0014432V

Messieurs les actionnaires de la Société AFRICA FOR INDUSTRY AND EXPORT sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 30 Juin 2020, à 12 H au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

• Examen du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2019.

• Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

• Approbation des dits rapports, des états financiers de l'exercice 2019 et affectation des résultats.

• Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

• Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

• Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

• Nomination du commissaire Aux comptes.

• Questions diverses.

2020R01100SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire Société de raffinage et de conditionnement des huiles végétales

«SATHOP»

Société anonyme au capital de 10.500.000 DT

Siège social Z • I Ariana Charguia II Tunis

RNE : 0011303Y

Messieurs les actionnaires de la société de raffinage et de conditionnement des huiles végétales sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 29 juin 2020, à 11 H au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant:

• Examen du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2019.

• Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

• Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2019 et affectation des résultats.

• Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

• Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

• Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

• Nomination du commissaire aux comptes.

• Questions diverses.

2020R01101SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA COMPAGNIE TUNISIENNE DE SEMOULERIE «COTUSEM »

Société anonyme au capital de 30.000.000 DT

Siège social Z.I. Ariana - Tunis-

RNE : 0000255Y

Messieurs les actionnaires de LA COMPAGNIE TUNISIENNE DE SEMOULERIE «COTUSEM» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 29 Juin 2020, à 09 H au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivants:

• Examen du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2019.

• Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

• Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2019 et affectation des résultats.

• Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

• Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

• Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

• Nomination du commissaire aux comptes.

• Questions diverses.

2020R01102SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société des industries alimentaires maghrébines «SIAM»

S.A. au capital de 40.000.000 dinars Siège social: Z.I - Ben Arous - Tunis R.NE :0001982D

Messieurs les actionnaires de la société des industries alimentaires maghrébines sont convoqués en assemblée générale ordinaire le Lundi 29 Juin 2020, à partir de 10 H au Bureaux de la société à la Z.I Ariana Charguia II Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

• Examen du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2019.

• Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

• Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2019 et affectation des résultats.

• Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

• Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

• Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

• Nomination du commissaire aux comptes.

• Questions diverses.

2020R01103SANB3

L'accumulateur Tunisien ASSAD

S.A. au capital de 12.000.000 Dinars

Sise à rue Elfouledh à la Z.I. à Ben Arous

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les actionnaires de L'accumulateur Tunisien ASSAD sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire le mercredi 24 juin 2020 à 10h à l'institut Arabe des Chefs d'entreprises « la Maison de l'entreprise» sis aux Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- lecture et approbation des rapports du conseil d'administration de la société et du groupe ASSAD de l'exercice 2019 ;

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes de la société et du groupe ASSAD l'exercice 2019 ;

3- Approbation des états financiers individuels de la société L'accumulateur Tunisien ASSAD arrêtés au 31/12/2019

4- Approbation des opérations et conventions visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales;

5- Approbation des états financiers consolidés du groupe ASSAD arrêtés au 31/12/2019 ;

6- Quitus à donner aux membres du conseil d'administration;

7- Affectation du résultat;

8- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration;

9- Fixation du montant des jetons de présence;

10-Renouvellement de l'autorisation au conseil d'administration pour l'achat et la revente des actions de la société en bourse conformément à l'article 19 nouveau de la loi 94-117 ;

11-Questions diverses;

12-Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires pour consultation au siège social de la société dans le délai légal.

2020R01105SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société TELNET HOLDING

Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Capital social: 12.130.800 dinars Tunisiens

Siège social: Immeuble Ennour centre URBAIN NORD-1082 - Tunis Mahrajene

Identifiant unique: 0496236W

Les actionnaires de la société TELNET HOLDING S.A sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le Lundi 29 Juin 2020 à 15 Heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises " I.A.C.E " sis aux berges du Lac 1 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration pour l'exercice 2019 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING S.A pour l'exercice 2019;

3. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe TELNET HOLDING pour l'exercice 2019 ;

4. Approbation du rapport d'activité et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019 ;

5. Examen et approbation des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus à donner aux Administrateurs;

7. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

8. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019;

9. points divers; et

10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020R01106SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du vendredi 26 juin 2020

Tunisie leasing et factoring

Société anonyme au capital de 54.000.000 DT

Siège social: centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène

Identifiant unique: 0031440 S

Messieurs les actionnaires de Tunisie leasing et factoring sont invités à se réunir en Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 juin 2020 à 11 h 00 à l'institut Arabe des Chefs d'entreprise (IACE) aux Berges du Lac, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Examen des rapports du conseil d'administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2019.

2) Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2019.

3) Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2019.

4) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

5) Affectation des résultats.

6) Fixation des jetons de présence.

7) Fixation de la rémunération des membres du comité d'audit.

8) Fixation de la rémunération des membres du comité des risques.

9) Emission d'emprunts obligataires.

10) Emission d'emprunts subordonnés.

2020R01108SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DELICE HOLDING - DH-

Société anonyme

Au capital de 549 072 620 dinars

Divisée en 54.907.262 actions nominatives de 10 dinars chacune

Siège social : Immeuble le Dôme, Rue du Lac Léman, les Berges du Lac 1053, Tunis

MF : 1299178L/A/M/000

IU : 1299178L

Le Conseil d'Administration de la société DELICE HOLDING - SA- «DH» informe tous les actionnaires que l'assemblée générale ordinaire de la société se tiendra le jeudi 25 juin 2020 à 11 heures à l'Immeuble «Joumana» sis au Lac III, Tunis, sans présence physique des actionnaires en se limitant au bureau de l'assemblée conformément au communiqué du CMF du 19/3/2020 relatif à la tenue des assemblées générales des sociétés faisant appel public à l'épargne, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de l'ensemble des modalités exceptionnelles de la tenue de la réunion de l'Assemblée;

2. Lecture et approbation du rapport d'activité individuel et du rapport d'activité consolidé relatifs à l'exercice 2019;

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes et approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2019 ;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

6. Quitus aux Administrateurs;

7. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration;

8. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit interne;

9. Information à l'Assemblée Générale concernant les fonctions occupées par les Dirigeants dans d'autres sociétés;

10. Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions;

11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

NB :

En raison des circonstances exceptionnelles actuelles, et dans le cadre du respect des règles sanitaires strictes prises par les autorités Tunisienne pour limiter la propagation de la pandémie COVID 19, et conformément au communiqué du CMF du 19/3/2020 relatif à la tenue des assemblées à distance, sans présence physique des actionnaires en se limitant au bureau de l'Assemblée, la société DELICE HOLDING - SA- «DH» incite ses actionnaires à privilégier leurs participations via un vote exprimé par correspondance (signature légalisée) ou par procuration à donner au Président de l'Assemblée.

Les Formulaires de Vote par correspondance bien remplis et signés (signature légalisée) et les pouvoirs donnés au président de l'assemblée doivent être adressés à l'adresse suivante :

Investisseurs@groupedelice.com.tnau plus tard un (01) jour avant la tenue de l'assemblée accompagnés par l'attestation de propriété d'actions.

Les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2020 ainsi que le formulaire unique de vote par correspondance et le modèle de procuration, sont mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège de la société et en ligne, en consultation et téléchargement via le site web: http://www.delice.tn/ (rubrique investisseurs).

2020R01110SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la société Tunisienne de développement du Golf

S.A. au capital de 7.605.800 dinars

RC: B1843211997

MF: 038244WAM000

CNSS : 106739-39

Siège social: 10 Rue Pierre de Coubertin 1001 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne de développement du Golf sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 25 Juin 2020 à 10H00 au siège de la société Tunisienne de développement du Golf sis au 10 rue Pierre de Coubertin 1001 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'année 2018.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'année 2018.

3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'année 2018.

4- Affectation des résultats des états financiers de l'exercice 2018.

5- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'année 2018.

6-Détermination des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de la gestion de l'année 2018.

7- Désignation d'un membre suppléant au conseil d'administration de la société

8- Désignation d'un commissaire aux comptes pour la société relatif aux exercices 2019,2020 et 2021.

2020R01111SANB3

JT INTERNATIONAL TUNISIA «SA»

Société anonyme

Au capital social de 5.707.000 DT

Siège social : L'Immeuble MINIAR, Bloc A, 1er étage, Rue du Lac L'Ourmia 1053 - Les Berges du Lac Tunis, Tunisie

Identifiant unique : 601426 S

Messieurs les actionnaires de JT International Tunisia, SA, sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25 juin 2020 à dix heures (10 h) au siège social de la société sis au L'immeuble Miniar, Bloc A, 1er Etage, Rue du Lac L'Ourmia 1053, Les Berges du Lac Tunis, Tunisie à l'effet de délibérer sur les points portés sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

3. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers de la Société et relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2019.

4. Approbation des Conventions réglementée conformément à l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2019.

5. Approbation des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2019.

6. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

7. Quitus aux administrateurs.

8. Approbation de la cooptation d'un Administrateur.

9. Questions diverses.

10. Pouvoirs pour formalités.

2020R01115SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 29 juin 2020

Assurances BIAT

Société anonyme

Au capital de 22.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble Assurances BIAT, Les Berges du Lac 2, Tunis

Identifiant unique : 601492 D

CNSS : 198406-41

Messieurs les actionnaires d'Assurances BIAT sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 29 juin 2020 à 9h au siège d'Assurances BIAT sis à Immeuble Assurances BIAT, Les Berges du Lac 2, Tunis, et ce pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société au titre de l'exercice 2019.

2) Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2019.

3) Approbation des Conventions réglementées conformément aux dispositions du Code des sociétés commerciales.

4) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion durant l'exercice 2019.

6) Affectation des résultats de l'exercice 2019.

7) Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2019.

8) Fixation des allocations servies aux membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2019.

9) Renouvellement de mandats d'Administrateurs.

10) Prise de connaissance des fonctions et responsabilités occupées par le Président ainsi que les membres du Conseil.

Les documents destinés à cette assemblée sont tenus à la disposition de Messieurs les Actionnaires au siège social de la Société dans les délais légaux.

2020R01116SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2020

SOCIETE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENT TOURISTIQUE «CARTHAGO»

Société anonyme

Au capital de 45.502.600 Dinars

Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis

RNE : 0001694Y

MF : 001694YAM000

Messieurs les actionnaires de la Société de Promotion et de Financement Touristique «Carthago» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mardi 23 juin 2020 à 9 heures, au siège social de la société sis au 2, Rue de Turquie - 1000 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2019.

2) Lecture des rapports, Général et Spécial, du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de l'exercice 2019.

3) Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

4) Quitus aux Administrateurs.

5) Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6) Renouvellement du mandat d'un Administrateur.

7) Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs.

8) Pouvoirs à donner.

2020R01117SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2020

SOCIETE CLUB AQUARIUS NABEUL - SCAN

Société anonyme

Au capital de 3.652.250 Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

R.N.E : 0039806 N

Les actionnaires de la Société Club Aquarius Nabeul - SCAN sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mardi 23 juin 2020 à 12 heures, au siège social de la société sis au 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2019.

2) Lecture des rapports, Général et Spécial, du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2019.

3) Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

4) Affectation du résultat de l'exercice 2019

5) Quitus aux Administrateurs.

6) Renouvellement de mandats d'Administrateurs.

7) Désignation d'un commissaire aux comptes

8) Pouvoirs à donner.

2020R01118SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Hasdrubal Thalassa Hôtels

S.A. au capital de 27.372.810 dt

R. C. : B153321996

M.F : 345519 R A M 000

Siège social : Rue Lac Lochness

Immeuble les Arcades, B.P. 34 - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés

d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 22 juin 2020 à neuf Heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Observation des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2- Pouvoirs à l'effet de remplir les formalités de dépôt et de publicité légaux.

3- Questions diverses.

2020R01119SANB3

SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE MOHAMED V

"S.P.T. MOHAMED V"

Société anonyme

Capital social : 31.400.000 de Dinars

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Matricule fiscal : 982975L

Le conseil d'administration tenu le 19 mai 2020 convoque les actionnaires de la société SPT Med V à l'assemblée générale ordinaire devant tenir le 29 juin 2020 au siège de la société sis à 70-72 à l'Avenue Habib Bourguiba à 10 h à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31/12/2019

2. Lecture et examen du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019

4. Approbation des conventions réglementées

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2019

6. Affectation du résultat de l'exercice 2019

7. Allocation des jetons de présence

8. Nomination/Renouvellement du mandat d'Administrateurs

9. Pouvoirs.

2020R01120SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Ecole Supérieure privée d'ingénieurs de Monastir

S.A au capital : 2.000.000 dinars

Matricule fiscal : 1346075/W

Siège social : Boulevard de l'Environnement - Immeuble Baga BP 104 Monastir République 5060 Monastir - Tunisie

M.CNSS : 535686-52

Messieurs les actionnaires de l'école supérieure privée d'ingénieurs de Monastir ESPRIMS, sont convoqués à se réunir en assemblée générale ordinaire des actionnaires le vendredi 19 Juin 2020 à partir de 11 h au siège social de la société école supérieure privée d'ingénieurs de Monastir, sise au Boulevard de l'Environnement, Immeuble Baga Monastir, à l'effet d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour ci- après :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et relatif à l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports (général et spécial) du commissaire aux comptes au titre du dit exercice 2019.

3. Examen et approbation des états financiers arrêtés à fin de l'exercice

4. Approbation, éventuellement, des opérations visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales et portées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

5. Distribution du bénéfice de l'exercice 2019.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Renouvellement du mandat de trois ans des membres du conseil d'administration pour les années 2020-2021-2022.

8. Renouvellement du mandat de trois ans pour Monsieur le commissaire aux comptes.

9. Délégation à Monsieur le Président du Conseil pour effectuer toutes les formalités légales.

NB : Les documents règlementaires sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2020S00403SANB3

Convocation à l'assemblée Générale extraordinaire

Entreprises Moncef Naouar de bâtiment et travaux publics S.A.

Au capital social de 600 000 DT

Zone Industrielle route de Khniss - 5000 Monastir

Matricule fiscal : 953342 VAM 000

Messieurs les actionnaires de la société entreprise Moncef Naouar de bâtiments et de travaux publics «SA» sont convoqués afin d'assister à l'assemblée générale extraordinaire prévue le 13 Juin 2020 à 10 heure au siège social de la société et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Modification de la forme juridique de la société en Société à Responsabilité Limitée;

2- Questions diverses.

2020S00409SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2020

Société des Boissons de Tunisie

N° CNSS : 60808/86

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0003522L

Code Fiscal : 003522/L/A/M/000

Les actionnaires de la Société des Boissons de Tunisie sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 9 juin 2020 à 9h au bureau de la Société à Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modifications des statuts

- Questions diverses.

2020X00539SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 20 Juin 2020

«SORIMEX»

Société Régionale d'Importation et d'Exportation

S.A au capital de 1.255.725 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs 3038 Sfax

MF : 3900SPM000

Messieurs les Actionnaires de la Société Régionale d'Importation et d'Exportation «SORIMEX» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 20 juin 2020 à 9 heures au siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'Administration relatif l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3- Approbation des conventions prévues dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

4- Fixation des jetons de présence aux administrateurs.

5- Approbation des Etats financiers de l'exercice 2019.

6- Affectation des résultats.

7- Quitus aux administrateurs.

8- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

9- Informations des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés.

10- Questions diverses.

2020X00541SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2020

Société Industrielle et Commerciale du Bois «SICOB»

S.A. au capital de 1400.820 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Poudrière II Sfax

MF : 018029 EAM 000

Messieurs les actionnaires de la Société Industrielle et Commerciale du Bois «SICOB» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 20 juin 2020 à 10 heures au siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3- Approbation des conventions prévues dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

4- Fixation des jetons de présence aux administrateurs.

5- Approbation des Etats financiers de l'exercice 2019.

6- Affectation des résultats.

7- Quitus aux administrateurs.

8- Renouvellement des membres de conseil d'administration

9- Informations des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés.

10- Questions diverses.

2020X00542SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire Du 20 juin 2020

Société Ezzitouna Supermarché

S.A au capital de 315.000 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs Bâtiment Sorimex Sfax

MF : 4051 EPM 000

Messieurs les actionnaires de la société Ezzitouna Supermarché sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 20 juin 2020 à 11 heures au siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3- Approbation des conventions prévues dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

4- Fixation des jetons de présence aux administrateurs.

5- Approbation des Etats financiers de l'exercice 2019.

6- Affectation des résultats.

7- Quitus aux administrateurs.

8- Informations des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés.

9- Questions diverses.

2020X00543SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MF : 18044DPM000

La Société MOUNA de Promotion Immobilière société anonyme, MF : 18044D/P/M/000, informe tous les actionnaires que l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2019 se tiendra le 20/6/2020 à 10 H du matin au siège de la Société à l'avenue 5 Août Immeuble carrefour

Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport du conseil d'administration pour approbation.

- Présentation du rapport du commissaire aux comptes pour approbation.

- Présentation des bilans pour approbation et affectation des résultats de l'année 2019.

- Quitus aux administrateurs

- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- diverses questions.

Les documents afférents à l'assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

2020X00545SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

ESSILOR - SIVO

Société anonyme

Capital social : 23.000.000 Dinars tunisiens

Siège social : Zone Industrielle Poudrière I, 3002, Sfax - (Tunisie)

I.U : 1234523 D

Matricule CNSS : 338588 - 58

Les actionnaires de la société ESSILOR-SIVO SA sont convoqués à une assemblée générale ordinaire, prévue pour le jeudi 18 juin 2020 à 10 heures au siège social de la Société Zone Industrielle la Poudrière I - 3002 Sfax - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de convocation :

2. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2019;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31décembre 2019 ;

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

6. Approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

7. Approbation de la rémunération du Directeur Général de la Société;

8. Quitus aux administrateurs ; et

9. Pouvoirs pour formalités.

2020X00558SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Mr Abdallah Chabbi annonce avoir perdu son titre de propriété de la moitié à l'indivision d'un terrain d'une superficie de 1084.5 m2 situé à la route de Gabès Km 3 Sfax et il veut extraire un autre titre au lieu du perdu aucune contestation ne sera accepté chez ce notaire Chtourou Abdesselem siégeant à la rue sidi Ali karray Sfax après un délai de 70 jours.

2020X00526DIVD2

Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus